

**Rapport de l'officier sanitaire Dr. Noll
Médecin de la Kommandantur de Lille du 1 janvier 1916 au 31 mai 1918**

Concernant la protestation des médecins français ainsi que des professeurs membres de l'Académie de Médecine, je cite « Nos appareils scientifiques, nos machines, nos instruments ne furent pas même respectés », il convient de faire remarquer que cette affirmation correspond à la réalité. Il s'agissait là d'appareils radio, de microscopes, d'installations dentaires et d'autres instruments d'utilité médicale réclamés par les médecins en charge de l'installation d'hôpitaux militaires et de campagne. Ces réquisitions ont été signalées comme prioritaires par le médecin de l'étape de la 6^{ème} Armée (le médecin-major Dr. Sch.) et le médecin de l'armée (le médecin-major Dr. R.). Ces demandes passaient par le médecin de la Kommandantur au Haut Commandement 6. Le médecin de la Kommandantur devait juste décider si les objets réclamés étaient nécessaires dans les hôpitaux de campagne lillois ou non. Il va de soi que ce médecin a tenu compte des intérêts des médecins et professeurs français en refusant la réquisition des appareils médicaux nécessaires aux soins médicaux de la population civile de Lille. Fut donc réquisitionné l'équipement des médecins et dentistes français ayant quitté la ville et des hôpitaux français fermés. Il faut avouer que, du côté de l'inspection de l'étape 6, le médecin de l'étape ou les hôpitaux de campagne ont procédé de leur propre chef à des réquisitions dont le médecin de la Kommandantur ne fut informé qu'après coup et par hasard. Mais il s'agissait de cas isolés. La réquisition d'appareils médicaux dont la Kommandantur eut connaissance n'a pas provoqué de dégradation de la prise en charge médicale de la population française, alors que ces instruments étaient absolument indispensables pour soigner les malades et les blessés parmi lesquels se trouvaient aussi de nombreux Français et Anglais. Si on considère ces arguments les protestations paraissent donc en partie injustifiées car les mesures furent dictées par la détresse et furent appliquées sans porter préjudice à la population civile française. Concernant la deuxième partie de la protestation « Nos collègues de la faculté de médecine ont été brutalement expulsés en quelques heures de leurs laboratoires avec leurs collections pour faire place à des bureaux », le médecin de la Kommandantur en admet sans restriction le bien-fondé et déclare que lui-même s'est insurgé contre cette mesure auprès des instances compétentes allemandes, malheureusement en vain. Il s'agissait à l'époque de loger le Haut Commandant VI au printemps 1918. Les collections anatomiques précieuses furent alors transférées dans une autre pièce.

Quant au rapport de la commission instaurée dans le but de constater les violations du droit international commises par l'ennemi et adressé au Premier Ministre, daté du 23 novembre 1918 où il est écrit « Même l'Institut Pasteur de Lille fut pillé » il convient de souligner que cette affirmation ne correspond pas à la réalité. Je me trouvai moi-même à plusieurs reprises à l'Institut Pasteur en présence du conseiller aulique Dr. W. de Berlin et du médecin-major, le Dr. D. de Munich. On sait que l'Institut Pasteur avait beaucoup souffert de l'explosion de janvier 1916 et plus tard des bombes tombées dans ses environs. Il est vrai qu'à l'Institut Pasteur divers instruments furent réquisitionnés de façon tout à fait réglementaire comme des microscopes etc., mais en petit nombre. Le terme de « pillage » ne convient donc pas du tout et doit être contesté. Le Professeur Calmette devra témoigner lui-même que pendant les 2 ans et demi mon activité à Lille son Institut fut protégé et ménagé de toutes les manières possibles et qu'on lui a fourni volontiers, autant qu'il était dans le pouvoir de la Kommandantur, tous les moyens pour la mise en œuvre de ses travaux. J'ai toujours considéré la coopération avec le Professeur Calmette comme un honneur et un plaisir et lui-même m'a exprimé par l'intermédiaire du Dr. Ducamp sa reconnaissance à plusieurs reprises, par écrit et oralement.

Après ces accusations des médecins français à l'encontre du gouvernement allemand et leur menace de riposter par un boycott des publications scientifiques des médecins allemands je me dois de souligner avec la plus grande fermeté l'engagement désintéressé des médecins allemands pour la population civile française tel que j'ai pu l'observer pendant les 2 ans ½ de mon activité à Lille et de mettre en exergue la bonne coopération des médecins allemands et français. Il suffit de rappeler la grande explosion de janvier 1916 à Lille où des médecins, des officiers et des soldats allemands ont travaillé pendant des jours pour venir en aide à la population civile. Les Lillois blessés ont été opérés et soignés dans les hôpitaux de campagne allemands comme à St. Sauveur, où le matin suivant l'explosion, dès 5.30, des médecins allemands ont opéré des civils français.

Les médecins allemands ont aussi contribué grandement à la lutte contre l'épidémie de typhus en décembre 1915 et janvier et mars 1916. Je pense surtout au médecin-chef Dr. M. et son frère ainsi qu'à moi-même. Nous avons travaillé en collaboration étroite avec les confrères français parmi lesquels se trouvaient Les Professeurs BARROIS, LEMOINE, COMBENALE etc. Fin février 1918 le Professeur Barrois exprimait encore, parlant aussi au nom de ses collègues français, lors de la session de clôture de la réunion des médecins allemands et français concernant la lutte contre le typhus, dans les locaux du médecin de la Kommandantur, ses remerciements et sa reconnaissance vis-à-vis des collègues allemands qui avaient plaidé leur cause auprès du gouvernement allemand. Pendant l'épidémie de typhus et les mois qui suivirent jusqu'en 1918, les médecins allemands ont examiné 1399 cas de typhus à la recherche de leurs sources de contamination et 10 280 échantillons de selles furent analysés dans des laboratoires allemands sans demander aux autorités françaises le moindre dédommagement. Suite à ces examens bactériologiques, on trouva 102 émetteurs de bacilles, permanents et périodiques. Les médecins allemands ont surveillé gratuitement l'état de santé des proches des malades de typhus. Pendant les 2 ans ½ de mon service à Lille, des agents de désinfection allemands ont souvent travaillé ensemble avec leurs collègues français pour décontaminer les maisons des malades, sans aucune contrepartie. Des médecins allemands ont contrôlé les épiceries, les entreprises publiques et les estaminets pour dépister d'éventuels nouveaux foyers d'infection. Le médecin de la Kommandantur a obtenu des autorités allemandes l'aménagement d'une zone de protection des sources pour l'eau potable près d'Emmerin. Dans l'intérêt de la population civile française, le chargé de la Kommandantur des questions techniques, le capitaine O., a fait construire, en étroite collaboration avec le médecin de la Kommandantur et le Dr. Ducamp une station d'épuration à l'extérieur de la ville pour les vidanges.

On peut citer de nombreux cas où des médecins allemands ont soigné et conseillé des civils français. Ainsi de nombreux Lillois venaient tous les jours au cabinet du médecin de la Kommandantur qui avait aménagé des heures réservées à la population civile française pour y trouver aide et conseil. Peuvent en témoigner Mme Malesherbes, 23 rue Alexandre Leleux, Lille, présidente des femmes de la Croix Rouge Française, M. Delesalles, Mr. Paul Ovigneur, conseiller municipal, 1 rue Négrier, Lille, Mr. Louis Ducamp, Docteur en Médecine et Sciences, directeur du Bureau d'Hygiène de la Ville de Lille.

Je suis persuadé que mes explications ont pu mettre en lumière les efforts des médecins allemands de contrebalancer d'éventuels préjudices dus à la situation particulière de la guerre et que, vu ces grands mérites des médecins allemands, la note de protestation de leurs collègues français manque particulièrement d'une appréciation équitable et juste du comportement des Allemands. Il n'est peut-être pas tout à fait déplacé d'attirer ici l'attention sur l'expulsion, contraire au droit international, des Allemands de l'université de Strasbourg et de sa faculté de médecine, qui ont eu lieu en décembre 1918. Comparées à ces événements, les interférences allemandes dans le fonctionnement de la médecine française peuvent être considérées comme des mesures bien innocentes.

(Signature)